

# Le service national : questions pour un débat

## Pourquoi s'interroger sur l'avenir du service national ?

---

Le choix fait par le Président de la République en faveur d'une armée professionnelle implique la disparition progressive du service militaire sous sa forme actuelle. Dès lors, se pose la question de l'avenir du service national.

Deux options étaient possibles : y mettre fin purement et simplement, ou se demander s'il n'y a pas aujourd'hui de nouveaux défis à relever qui, parce qu'ils concernent la sécurité et la cohésion de notre communauté nationale, peuvent constituer le fondement d'un nouveau service national.

C'est cette dernière démarche qu'ont adoptée le président de la République et le Gouvernement en choisissant d'ouvrir un débat national sur cette question.

## Un nouveau service national : pour quoi faire ?

---

Trois objectifs pourraient être assignés au nouveau service national :

- contribuer à la sécurité des personnes et des biens ;
- participer au renforcement de la solidarité nationale et de la cohésion sociale, notamment en offrant une «seconde chance» aux jeunes Français en situation d'échec ou de marginalisation ;
- favoriser la transmission des valeurs démocratiques et républicaines, tout en refondant le lien entre les citoyens et la nation.

## Un nouveau service national : sous quelles formes ?

---

Ce service pourrait s'articuler autour de trois grands domaines auxquels correspondraient plusieurs formes de service :

- sécurité et défense ;
- solidarité et cohésion ;
- coopération internationale et action humanitaire.

## Conscription obligatoire ou volontariat ?

---

L'une des questions essentielles à laquelle il conviendra de répondre concerne le caractère obligatoire ou non du service national.

Le contrat entre le citoyen et la nation implique-t-il une obligation de servir celle-ci pendant un certain temps, même court ?

Faut-il maintenir une conscription obligatoire au profit d'un nouveau service national ou fonder ce nouveau service sur le volontariat ?

## Comment débattre ?

---

Le Président de la République a annoncé l'ouverture d'un débat sur l'avenir du service national. Ce débat va se dérouler :

- dans les communes de France, autour des élus avec le concours des préfets, afin de permettre à tous les citoyens qui le souhaitent d'y participer ;
- au sein de l'Assemblée nationale et du Sénat.

A partir des conclusions du débat, le Gouvernement élaborera un projet de loi qui sera déposé au Parlement.